

Aux parents des futurs élèves de 7P-8P

Chavannes-de-Bogis, le 25 mars 2021

Madame, Monsieur,
Chers parents,

La fin de l'année scolaire est encore loin mais peut-être pensez-vous déjà à la prochaine rentrée et à l'organisation que vous mettrez en place. Par ce courrier d'information, nous souhaitons vous présenter ce que nos deux associations intercommunales planifient pour les enfants de 7P-8P en dehors du temps scolaire.

PAUSE DE MIDI

Le collège Necker dispose d'un restaurant scolaire, ouvert 4 midis par semaine. Dès le mois d'août 2021, sous réserve de sa validation par le Conseil intercommunal ASCOT du mois de mai, un nouveau règlement entrera en vigueur, avec la mise en place d'une application dédiée à la gestion des repas, permettant notamment un contrôle des présences et le paiement sans argent liquide. De plus amples informations suivront en temps utile. Le mercredi midi, les enfants ont la possibilité de se rendre sans inscription ni contrôle au restaurant scolaire des Rojalets qui est ouvert aux parents et aux élèves de 7P à 11S (hors règlement).

Les enfants ont également la possibilité de se rendre au Point Rencontre, un lieu ouvert les lundis – mardis – jeudis – vendredis de 11h35 à 13h25.

Enfin, des surveillants sont présents aussi bien à l'intérieur du restaurant qu'à l'extérieur, dans la limite du périmètre scolaire.

<https://ajet.ch/pause-de-midi-pour-les-7p-a-11s/>

SORTIE DE L'ECOLE

Le Centre des jeunes et de loisirs - la Baraka - à Commugny est destiné aux jeunes de la 7P à la 11S. Il est ouvert du lundi au vendredi après l'école et jusqu'à 19h00. Encadrés par une équipe d'animateurs, les jeunes ont accès à des activités ludiques et variées. Une inscription via le portail internet de l'AJET est nécessaire mais la fréquentation est libre.

<https://ajet.ch/cjlt/>

NOUVEAUTE ! Dès août 2021, ouverture d'une nouvelle structure d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) destinée aux 7P-8P exclusivement, les lundis – mardis – jeudis – vendredis après-midi, de la sortie de l'école à 18h30, dans les locaux du Point Rencontre sur le site Necker. L'APEMS - accueil pour écoliers en milieu scolaire – sera une structure d'accueil collectif parascolaire, déclinaison des UAPE, mais adaptée à l'âge des 7P-8P. L'inscription se fera pour une année scolaire complète et les enfants seront encadrés par du personnel éducatif formé.


<https://ajet.ch/accueil-pour-enfants-en-milieu-scolaire-apems-7p-8p/>


Nous reviendrons vers vous d'ici au mois de juin avec davantage de précisions quant à ces différents projets et aux modalités d'inscription de votre enfant à l'une ou l'autre de ces structures.

Dans l'intervalle, nous vous proposons déjà de parcourir notre site internet ; vous y trouverez des informations concernant les sports facultatifs, la Bibliothèque ou encore la Ludothèque.

Nous vous laissons adresser vos éventuelles questions au bureau information parents de l'AJET (info@ajet.ch) ou au secrétariat de l'ASCOT (info@ascots.ch).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, Chers parents, nos meilleures salutations.

Véronique Breda

Présidente ASCOT

Stéphanie Emery

Présidente AJET

Copie :

- Membres des Comités de direction de l'ASCOT et de l'AJET
- Direction de l'Établissement Primaire de Coppet - Terre Sainte